

La fracture religieuse vaudoise, 1847-1966, et les défis d'une commémoration.

Monsieur le Président du Conseil synodal de l'Eglise Evangélique Réformée du canton de Vaud (EERV),
Madame la Conseillère d'Etat en charge des Affaires religieuses,
Monsieur le Président du Conseil de la Fondation des Terreaux,
Mesdames, Messieurs, Chers amis,

C'est un grand privilège de prendre la parole en cette commémoration du demi-siècle de la fusion des Eglises nationale et libre ; et de plus, de m'exprimer dans un lieu aussi emblématique que l'ancienne chapelle de l'Eglise libre des Terreaux érigée en 1890¹, avec en toile de fonds la fresque du peintre libriste Louis Rivier, datant de 1924, si représentative de la pédagogie de la conviction qui anima cette minorité religieuse vaudoise. La fusion a donné naissance à l'EERV ce même jour de mars 1966, lorsqu'une cinquantaine de pasteurs libristes signèrent dans la cathédrale de Lausanne, le registre des pasteurs du canton en présence d'un représentant du Conseil d'Etat ; ils intégraient un type d'organisation religieuse que leurs prédécesseurs avaient quitté quelques 120 ans plus tôt, au prétexte du principe de séparation de l'Eglise et de l'Etat.

A l'occasion de la parution de l'ouvrage intitulé *La fracture religieuse vaudoise* qui y renvoie², je me dois tout d'abord de

¹ En lieu et place d'un ancien manège servant de chapelle dès 1856.

² Jean-Pierre Bastian, *La fracture religieuse vaudoise, 1847-1966. L'Eglise libre, la 'Môme' et le Canton de Vaud*, Genève, Labor et Fides, 2016.

remercier le Conseil de la Fondation des Terreaux. Au départ, il souhaitait une simple plaquette autour de l'histoire du bâtiment connu comme « La Môme », au chemin des Cèdres. Lorsque j'ai proposé de mener une recherche d'envergure, visant à reconstruire un pan de l'histoire de la fracture qui scinda en deux le protestantisme vaudois, il n'hésita pas à m'accorder sa pleine confiance. Ceci m'a conduit dès 2012 à fréquenter durant deux ans les 69 mètres linéaires des fonds de l'Eglise libre aux Archives Cantonales Vaudoise, entre autres, et d'en livrer le résultat en septembre 2014 déjà, la publication ayant été retenue jusqu'à ce jour commémoratif.

Nous sommes à une époque où se vit une véritable frénésie commémorative. Et pour ce qui concerne le seul héritage religieux romand, la commémoration des 50 ans de la fusion vaudoise est tout juste parvenue à se glisser entre les 1500 ans de la fondation de l'abbaye de Saint-Maurice en 2015 et les 500 ans de la Réformation que nous nous apprêtons à célébrer en 2017. Une commémoration chasse l'autre et l'objet de mémoire s'efface aussi vite qu'il a été convoqué dans une société consommatrice d'évènements. Le risque c'est que s'affaisse aussi la réflexion historique que toute société doit mener si elle veut affronter les défis du présent. Publier un ouvrage à cette occasion invite à la réflexion autant qu'à la commémoration.

Et cela surtout parce qu'en l'occurrence, l'objet qui nous préoccupe n'est pas anodin, il a à voir avec notre identité vaudoise la plus profonde. Car le protestantisme imposé dans le Pays de Vaud par l'édit de Réformation de décembre 1536 par les Bernois sous sa

forme zwinglienne de soumission du religieux au politique constitue une bonne partie de notre culture cantonale. Il a modelé nos valeurs et défini notre rapport au sacré. Il mérite notre attention, en particulier pour les deux siècles qui nous précèdent, car c'est à ce moment-là qu'il a pris toute sa dimension au travers de ce que j'appelle une tension structurante entre une Eglise d'Etat et une minorité convictionnelle porteuse de renouveau.

Et pourtant, le chercheur se lançant sur ses traces ne peut être que surpris de l'absence quasi totale de travaux universitaires distanciés s'y intéressant pour les XIXe et XXe siècle de telle manière que l'Eglise nationale (EN), ou ce que l'on peut appeler la religion des Vaudois est quasiment absente, pour ces deux derniers siècles, de la toute récente *Histoire vaudoise* parue en décembre 2015³.

Or le protestantisme est un élément constitutif de l'identité vaudoise contemporaine. Il détermine probablement encore la psychologie d'une partie des Vaudois. Il a exercé et exerce encore une influence sociale qui n'est pas négligeable. **C'est donc un devoir de s'y intéresser. Néanmoins, comment expliquer le silence historiographique, si ce n'est en soulignant l'anomie qu'il implique.** De religion encore majoritaire en 1966, le protestantisme institutionnel aujourd'hui n'intéresse bientôt plus qu'un quart de la population selon les statistiques les plus récentes⁴ ; certes, les analyses sociologiques abondantes sur la religion des Vaudois permettent de

³ *Histoire vaudoise*, (sous la dir. d'Olivier Meuwly, Golion Editions Infolio, 2015.

⁴ Le canton de Vaud compte 767 000 habitants en 2016.

saisir les logiques de sécularisation dans toute leur dimension individualisante et l'effritement qui en résulte. Il est cependant grand temps d'en comprendre les évolutions contemporaines dans la durée.

Je m'y attache partiellement à partir de l'étude de la minorité libriste, mais il reste à écrire l'histoire de l'EN de 1798 à 1966, car elle a été, selon la formule attribuée au radical Henri Druey, l'institution vaudoise qui a permis de «contenir le sentiment religieux dans de sages limites » et qui a encadré les ritualités coutumières de la nation.

Faute de travaux concernant l'EN, mon propos ne peut que présenter le problème religieux vaudois à partir de sa moitié libriste. Et cela en tenant compte de la différence de proportion entre une EN qui encadra la majorité du peuple jusqu'en 1966 et une Eglise libre (EL) qui ne recruta jamais plus de 5500 membres actifs enregistrés comme tels dans tout le canton ; elle n'en fut pas moins une église territoriale dans la mesure où sa quarantaine de communautés couvrit tout l'espace cantonal, dès le départ et jusqu'à la fusion de 1966.

Je vais évoquer quelques traits caractéristiques du conflit religieux qui habita notre canton durant plus d'un siècle, ensuite j'en définirai l'intrigue, puis je signalerai, commémoration oblige, quelques éléments significatifs du processus même de fusion et enfin je conclurai sur le type d'opposition qui prit corps.

Mais d'abord, une question préalable : quelle métaphore utiliser pour signifier le terrible séisme que fut le surgissement d'une Eglise libre, indépendante de l'Etat dans un canton suisse récemment

créé (1803) où, au milieu du XIXe siècle, le religieux était totalement soumis au politique et avait pour fonction de cimenter l'unité nationale vaudoise aussi bien que villageoise ? Convient-il de parler de fracture, de déchirure, de rupture, de fissure ou comme Bertil Galland dans *l'Encyclopédie illustrée du pays de Vaud*, de « grande cassure », ou encore selon l'expression de Marcel Regamey d'un « schisme vaudois » (Regamey 1964) ? Je préfère la métaphore de la fracture. Elle renvoie à l'idée d'une faille, d'une distance, d'une tension dialectique entre deux conceptions du rapport religion/pouvoir politique à partir d'un même socle qui est l'héritage protestant imposé par les Bernois en 1536. Elle conduit à reconstruire l'intrigue vaudoise du religieux contemporain.

Une intrigue vaudoise

Car tout récit historique est porteur d'une intrigue. Celle de la fracture vaudoise se joue sur un champ de bataille idéologique et politique. En l'occurrence, c'est celui de l'affrontement entre deux modèles de compréhension des rapports Eglise-Etat. L'intrigue implique trois acteurs ou individus historiques dont je vais tenter de restituer le portrait : L'EL, sa faculté de théologie dite « La Môme », et le Canton de Vaud. Examinons-les successivement.

L'EL fut à la fois une organisation religieuse, un type de sociabilité et un milieu. L'organisation religieuse est née d'une rupture, celle du 3 août 1845 liée au refus d'une quarantaine de pasteurs nationaux de lire en chaire un texte du gouvernement radical

recommandant de voter en faveur de la nouvelle constitution issue de la révolution de février de la même année. Ensuite des sanctions gouvernementales, le 12 novembre 1845, les deux-tiers des 225 pasteurs du canton assemblés à l'hôtel de ville de Lausanne démissionnèrent de leur fonction. Ils pensaient ainsi contraindre l'Etat radical à redéfinir le rapport Eglise-Etat et recevoir le soutien de leurs paroissiens. Ce fut tout le contraire ; les masses paysannes ne les suivirent pas et ils se retrouvèrent, face à un Etat intransigeant, contraints d'engager un processus de fracture du protestantisme vaudois en créant une église libre de la soumission à l'Etat. Elle naquit à Lausanne lors du synode constituant du 12 mars 1847, et son premier synode ordinaire fut tenu les 8 et 9 juin de la même année dans la propriété Rivier dénommée le « Désert ». Au plan organisationnel, les démissionnaires souhaitaient redéfinir le rapport Eglise-Etat dans le sens de l'autonomie du religieux et du politique; au plan théologique, ils plaçaient l'emphase sur la sanctification, la conversion et la régénération, contrairement à l'idée d'une grâce déjà acquise et donc sans nécessité de participation du croyant à sa rédemption ; en termes ecclésiologiques, ils voulaient une église active, de militants et de croyants à la foi régénérée, à l'opposé d'une église passive, de fidèles rituels.

Pour les radicaux au pouvoir, l'Eglise était une réalité reçue, posée comme élément de la cohésion sociale d'une totalité organiquement agencée. Elle devait « être nationale... », pas la chose de

quelques-uns ». Pour les Libristes, elle était un espace contractuel, lieu du témoignage du sujet converti devenu une individualité.

Ainsi se profilait les enjeux de la fracture du protestantisme vaudois.

L'affrontement fut brutal, la persécution intense jusqu'en 1861, mais l'enthousiasme n'en fut pas moins certain pour un type de sociabilité incarnant les principes théologiques et ecclésiologiques défendus. L'idée qu'on ne naît pas chrétien, mais qu'on le devient par libre choix était éminemment moderne. L'idée que l'église n'est pas une institution aux mains de l'état et des clercs, mais une association démocratique dans laquelle une large place est faite aux laïcs, dans sa direction comme dans son action, l'était tout autant de même que le principe de séparation du religieux et du politique. Ceci fit de l'EL une société de pensée où les valeurs de la modernité libérale furent cultivées et débattues par une avant-garde idéologique à même d'accompagner la sécularisation inéluctable de la société.

Néanmoins, les 37 communautés distribuées sur tout le territoire cantonal et les quelques 4000 membres actifs au départ, ne dépassèrent jamais, à leur apogée, la quarantaine et les 5500 membres actifs enregistrés, dont les deux-tiers, il faut le souligner, étaient des femmes. Ce fut un milieu, constitué par l'élite économique, sociale, intellectuelle et pastorale du canton, articulée à une base souvent très modeste que le pasteur Jean Burnier (1870-1941), alors en poste à Moudon en 1928, considérait comme « un petit peuple ignorant et simpliste, pas très développé religieusement, n'ayant guère de notions

sur le travail intellectuel et spirituel » ; la fraction dominante des Libristes constitua un milieu d'interconnaissance, un réseau de familles cultivant l'entre soi ; il s'agissait d'un milieu d'autant plus marqué qu'il rassemblait des acteurs définis d'un point de vue politique par leur adhésion au libéralisme et donc dans l'opposition au pouvoir en place. Le choix religieux s'articula à l'option libérale. Tous les libéraux ne furent pas Libristes, mais tous les Libristes furent libéraux par le simple fait de revendiquer la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Le Parti libéral vaudois puisa dans les rangs libristes une bonne partie de ses cadres et de sa réflexion politique.

Le deuxième acteur fut « La Môme », la faculté libre de théologie ; elle fut l'acteur central du processus de fracture, c'est-à-dire l'intellectuel organique du mouvement. C'est ce qui fit que l'EL ne fut jamais, d'un point de vue sociologique, une secte, mais une église en prise avec les débats intellectuels et la culture en général. Créée dès octobre 1847, suite au premier synode régulier, elle prit toute son ampleur institutionnelle dès 1864 avec la construction de l'édifice emblématique du chemin des Cèdres. Trois éléments soulignent sa dimension intellectuelle ; la pensée d'Alexandre Vinet (1797-1847) dont elle fut l'interprète, la philosophie qui fut une discipline centrale, instrument critique dans la formation des pasteurs, à côté des disciplines bibliques, systématiques et historiques ; enfin la bibliothèque véritable poumon de l'institution qui en 1965 abritait près de 90000 volumes reflétant plus d'un siècle de vie intellectuelle intense, durant longtemps la meilleure bibliothèque du canton en

sciences humaines et religieuses. Porteuse d'une pédagogie de la conviction, « La Môme » forma 429 licenciés en théologie durant le long siècle de son existence. Les 429 thèses-mémoires constituent un corpus exceptionnel qui à lui seul mériterait une étude approfondie ; elles illustrent la qualité de l'enseignement reçu aussi bien que la pensée réflexive qui les nourrit. Cela n'implique pas que tous les licenciés en théologie devinrent pasteurs ; les écrivains et critiques littéraires Eugène Rambert (1830-1886) et Paul Budry (1883-1949), parmi bien d'autres, en témoignent. Cela n'implique pas non plus que ceux qui perdurèrent dans leurs convictions aient limité leur action à la chaire et à la paroisse. Car un mouvement religieux de type associatif et fortement informé par une option dissidente, laissant une large place aux laïcs, ne se réduit pas à une gestion « cléricale », mais déborde sur une forme sociale d'investissement visant à mettre en œuvre dans l'espace public les valeurs du groupe. Cette pédagogie de la conviction bénéficia d'un allié de taille, l'imprimerie et la maison d'édition Bridel, à la place de la Louve ; elle fut l'agent privilégiée de diffusion des valeurs libristes dans la société vaudoise, aussi bien par les publications théologiques et philosophiques des professeurs de « La Môme », que par les romans populaires et moralistes d'un Urbain Olivier (1810-1888), membre de l'Eglise libre de Duilier, et la diffusion d'une esthétique piétiste élaborée par deux peintres eux aussi issus et étroitement liés au milieu, avec les paraboles d'Eugène Burnand (1850-1921) et les fresques de Louis Rivier (1885-1963).

Le troisième acteur fut le canton de Vaud entendant par là aussi bien l'appareil d'Etat avec son bras religieux l'Eglise nationale que le peuple vaudois. L'appareil d'Etat aux mains des radicaux fut intransigeant face à la question religieuse. La répression fut intense durant plus de dix ans avec des mesures condamnant les dissidents pour délit de prière, forçant les pasteurs dissidents à regagner leur commune d'origine, fermant les lieux de culte clandestins. Le rejet de ce que le peuple dénomma dès 1818 le « mômier »⁵ prêta à bien d'autres excès. Il fallut attendre la loi du 19 mai 1859 pour que l'interdiction de tenir des assemblées religieuses indépendantes soit abrogée et le 31 octobre 1861 pour que la liberté de culte soit inscrite dans la Constitution vaudoise révisée et adoptée le 15 décembre suivant. L'ostracisme anti-libriste perdura cependant dans l'opposition entre radicaux et libéraux, même s'il s'atténua au grès des alliances politiques vers la fin du siècle, en particulier dès que le socialisme devint un nouvel acteur politique dans le canton.

De son côté, l'Eglise nationale, qu'il reste à étudier, passa d'un statut d'instrument religieux du politique à celui d'organisation religieuse d'Etat bénéficiant d'une relative autonomie de gestion à l'interne, mais toujours sous la régulation étatique en dernière instance. L'hostilité face aux Libristes s'atténua, une politique de petit

⁵ La mômerie désignait jusque-là une « **mascarade ou une cérémonie bizarre, ridicule** ». Dans la bouche des opposants aux pratiques piétistes, ce terme devint aussitôt un sobriquet, stigmatisant certaines extravagances religieuses d'expression enthousiaste et leurs agents qualifiés de « mômiers ». À la fois dénigrant et railleur, l'usage naquit en contexte genevois vers 1818 et se répandit rapidement dans le canton de Vaud. Il conserva sa pugnacité pour qualifier les dissidents religieux vaudois par leurs adversaires au moins jusqu'au milieu du XX^e siècle.

pas vit même le jour, mais elle resta campée sur sa position hégémonique et les privilèges qu'elle en retirait, à distance du librisme perçu comme une Eglise aristocratique. Ce sentiment fut partagé par le peuple vaudois. Et le rejet des mômiers continua d'être général. Les romans de Jules Besançon (1831-1897), pasteur national, puis professeur de latin au Gymnase cantonal avant de l'être à l'Académie, l'illustrent par leur tonalité satirique ridiculisant les attitudes « mômières » des Libristes sous forme « d'une esquisse de mœurs dissidentes »⁶.

Comme je l'ai évoqué, la fracture opposa deux types idéaux d'acteurs : le chrétien nominal et conformiste d'une religiosité passive de rites de passage d'une part, l'individu régénéré devant mettre en œuvre ses convictions, de l'autre. Les Libristes constituaient un groupement étroitement discipliné ; une rigoureuse maîtrise de soi prouvait leur qualité morale selon la formule même de Vinet qui voulait l'homme « maître de lui-même, afin qu'il soit mieux le serviteur de tous »⁷ ; loin de se réfugier dans la retraite d'une piété privée comme pouvait le manifester le repli sectaire, ils témoignaient

⁶ Jules BESANÇON, *Le veau d'or. Esquisse de mœurs dissidentes*. Lausanne, Imprimerie Borgeaud, 1868. « En aucun pays le mot de « mômier » n'est prononcé avec un tel accent de mépris : je crois même que nous avons créé le mot avec la chose ; car ce curieux peuple vaudois est l'auteur responsable de l'un et de l'autre : il fut un des premiers à créer une Église libre et nul ne fut plus acharné à la persécuter. Rambert remarquait déjà que le Vaudois a horreur des « évangélistes », et que nul pays n'est plus abondamment évangélisé. Les uns se laissent vivre « tout à la douce », donnant le coup de collier nécessaire, vidant un bon verre avec des amis, dormant sur leurs deux oreilles, et voilà tout : c'est là leur vie. Les autres n'ont à la bouche que châtement, péché, repentance et damnation ». Samuel Cornut, « Que sommes-nous ? », *La Tribune de Lausanne et Estafette*, No.49, 27 février 1903, p. 1.

⁷ VINET 1837, p. 172. Phrase mise en exergue sur le monument érigé à Vinet en 1900 par les étudiants de la société de Belles-Lettres sur l'esplanade de Montbenon à Lausanne.

de leur régénération en agissant dans le monde. Ils n'étaient pas non plus des chrétiens nominaux et ritualistes participant d'une foi et d'une culture protestante de masse régulée par une Église nationale ouverte à tous. Le Libriste était un activiste, un professant, et sa militance l'entraînait en dehors de l'Église. Non seulement, il participait à la gouvernance de sa communauté religieuse d'appartenance, mais aussi à l'émergence d'une « république démocratique », modelée par les valeurs chrétiennes.

L'intrigue mit ainsi en branle, au sein de la minorité dissidente des individualités exemplaires engagées dans des fronts pionniers au plan social (l'éducation des femmes, le féminisme, l'hygiénisme social, le socialisme chrétien, le pacifisme etc...) dont je n'ai malheureusement pas le temps ici de retracer toute l'importance. Mais nul doute que ces actions pionnières, engagées dès le départ et jusqu'au milieu du XXe siècle contribuèrent à normaliser les relations entre entités religieuses concurrentes et conduisirent à un processus de fusion sans confusion que je voudrais rapidement survoler maintenant.

Une fusion sans confusion

A la fin des années 1940, différentes conjonctures ont conduit les deux pans, national et libriste, du protestantisme vaudois, à envisager la fusion. L'EL se trouvait en difficulté financière. Ses communautés régresaient ou stagnaient alors que la population vaudoise augmentait. De plus, à partir de la fin de la Deuxième guerre

mondiale, le mouvement œcuménique se développait un peu partout, incitant au rapprochement.

En 1950, une communauté de travail, à l'initiative du professeur Pierre César Bonnard (1911-2003) de la Faculté libre de théologie et du pasteur Albert Girardet (1914-1997), aumônier cantonal de la jeunesse, envisagea la façon de réconcilier les deux camps et de fonder une nouvelle organisation religieuse. Bonnard «proposa aux Libristes de renoncer à l'indépendance totale à l'égard de l'État à condition d'intégrer dans la définition de la nouvelle entité les conceptions théologiques et ecclésiologiques libristes. D'où l'adoption de la terminologie «Eglise évangélique réformée», plutôt que simplement réformée ou protestante.

Dans la dynamique des discussions, souvent difficiles, Bonnard parvint à arracher un compromis acceptable du côté des libristes, dans la ligne des travaux de son collègue Philippe Daulte (1892-1981) qui dans son *L'idée chrétienne de l'Etat et notre tradition suisse romande* (1940) reconnaissait la légitimité du lien concordataire entre l'Eglise et l'Etat. Dès lors, la Loi ecclésiastique en vigueur devait servir de point de départ pour la négociation et les points suivants arrivèrent sur la table des débats : « le statut financier de l'Église, les ministères spécialisés, la consécration des pasteurs, la confirmation, la condition de membres, le déroulement des assemblées de paroisse et les élections pastorales ». Tous ces points firent l'objet d'après discussions dans les diverses commissions qui se succédèrent;

Bonnard réussit à entraîner les bases libristes les plus réticentes. Venant d'une famille emblématique du milieu, il en portait les valeurs inscrites génétiquement en lui par son second prénom César venant de son arrière-grand-père le pasteur César Malan (1787-1864), un des principaux agents du premier Réveil genevois et vaudois. Bonnard jouissait d'une grande reconnaissance dans le milieu régénéré bien qu'il ait accentué le non-conformisme libriste en devenant membre du Parti Socialiste.

Du côté national, l'autre acteur central du processus initial, l'avocat Marcel Regamey (1905-1982), exprima un esprit d'ouverture de la part des nationaux, mettant en exergue la complémentarité des deux Églises et le profit qu'elles tireraient de leur réunification. Marcel Regamey réfutait les positions d'un groupe de pression qui tentait de discréditer le projet au prétexte « d'une conspiration entre la Ligue vaudoise, le parti radical et le socialisme militant » ; en habile défenseur du projet, il souligna la composante dialectique de la nouvelle institution, « à la fois institution nationale et communauté de croyants ». Pour lui, dans la ligne d'une pensée toute orientée vers l'affirmation nationale, il s'agissait tout simplement de réintégrer les élites libristes à la nation.

Je ne prétends pas résumer ainsi quinze ans de négociations, souvent tendues, mais j'en évoque l'esprit. Durant l'année 1964, les deux synodes acceptèrent le projet de fusion. La réussite du processus fut donc totale, dès lors que les autorités civiles se prononcèrent à leur tour favorablement sur la révision des articles 13 et 14 de la

Constitution vaudoise en mai 1965. La votation populaire des 2 et 3 octobre 1965 entérina l'acceptation du Décret de modification du 25 mai 1965 voté par le Grand Conseil, avec un taux de participation de 19%, particulièrement médiocre, reflétant la sécularisation avancée de la société vaudoise.

En résumé, et pour conclure, comment lire la fracture et surtout l'action de la minorité qui la provoqua ? En termes marxistes, on pourrait considérer l'EL comme le dispositif idéologique de la bourgeoisie lausannoise cherchant à légitimer religieusement ses intérêts économiques et politiques, et l'EN comme l'appareil idéologique de l'Etat radical. Dans ce sens, l'EL serait le mouvement religieux « d'une caste mômère et aristocratique » (*Nouvelliste vaudois*), opposé à une église pour tous, organiquement liée au peuple vaudois et à son expression politique l'Etat de Vaud.

On pourrait aussi d'un point de vue sociologique l'analyser comme un *connubium*, un réseau endogamique de familles à même de structurer une différence sociale par l'option dissidente face au christianisme rituel de la masse.

Enfin, dans une perspective de sociologie religieuse, on pourrait dégager l'opposition entre deux formes typico-idéales de déploiement du christianisme, celui de l'association volontaire porteuse d'une religiosité de virtuoses, et celui de l'église, organisation faisant corps avec la société ; la fracture vaudoise illustre bien la tension fondatrice du déploiement du religieux entre charisme et administration du sacré. Sans évacuer ces éléments de lecture, je vais m'en tenir à l'idée de

tension dialectique, d'opposition féconde entre une expression convictionnelle du christianisme et un christianisme institutionnalisé de masse ou à l'opposition, plus terre à terre, selon le calembour malicieux d'Edmond Gilliard (1875-1969), entre

Vinet et le vin

Le combat que les Libristes menèrent pour défaire les liens coutumiers entre religion et société aussi bien que ceux, organiques, entre Eglise et Etat, participa d'une modernité séparatiste, sécularisante, mais non laïcisatrice dans le sens anti-clérical du terme. En cela, Vinet et ses sympathisants ne sont pas les héritiers de la Révolution française. La religion expulsée de la sphère de l'Etat, ne le fut pas de la sphère sociale ou de celle de la société civile. Le sujet moral en tant qu'acteur social responsable, armé de convictions forgées dans un rapport à la tradition chrétienne réappropriée et relue en termes de renouveau éthique de la personne, se trouva nécessairement engagé dans la rédemption de l'espace public. Contre la laïcité séparatrice à la française qui vise à dépendre le religieux de la sphère publique et à le réduire à la privacité des consciences, le modèle libriste visa à réintroduire le principe religieux et éthique dans l'espace public par la moralisation du citoyen et des instances de régulation sociale. En s'adossant au fond de la Réforme zwinglienne imposée par les Bernois, il parvint même à dépasser les cercles étroits des professants pour imprégner les couches les plus larges de la population vaudoise par une littérature édifiante et une piété à même

d'accompagner la moralisation des mœurs nécessaire à l'économie sociale.

La fracture qui en découla contribua à polariser le champ religieux réformé vaudois entre une expression multitudiniste et une autre professante. Ces deux manières de comprendre le rapport de la religion organisée à la société et à l'État s'affrontèrent jusqu'au bout, même si les relations ne furent jamais coupées entre l'une et l'autre. Les ponts furent même constamment jetés afin d'assurer une communication continue entre les pasteurs aussi bien qu'entre les fidèles des deux expressions religieuses. Le combat ne cessa cependant pas et s'il s'acheva, ce fut non par une défaite des Libristes, mais par une trêve. Il renvoie en effet à une tension structurante, et non pas au simple intérêt d'acteurs sociaux particuliers. Afin d'en saisir toute la dimension, le jeu de mot opposant Vinet, emblème de la dissidence libriste, et le vin, produit du labeur ancestral des vigneronns des coteaux vaudois, que le critique littéraire Edmond Gilliard proposa dans un article intitulé « autour de Vinet, notes qui ne conduisent peut-être à rien », daté « des années 1950 », en est un révélateur.

Il est possible de la prolonger et d'avancer que Gilliard met implicitement en exergue deux temporalités vaudoises qui renvoient à des régimes de vérité distincts animant deux « symboliques opposées » et complémentaires au sein d'une même entité géopolitique dont la religion fut le protestantisme imposé en 1536 par l'envahisseur bernois : d'une part, une temporalité de longue durée ancrée dans l'avant-pays alpin et savoyard qui constitue

historiquement le Pays de Vaud et, de l'autre, l'irruption d'une rupture, œuvre d'une minorité religieuse active, en bonne partie issue des immigrations huguenote et valdôtaine⁸ suite à la Révocation de l'Edit de Nantes (1685), qui se traduit dans l'idée que le droit à la dissidence et à la liberté de conscience était plus important que le respect de la tradition et de l'ordre établi. Au pays vécu comme héritage coutumier s'opposa le pays choisi comme projet régénéré par les individualités qui le composent.

En 1966, cela faisait encore du canton de Vaud un pays d'expression protestante, alliant les deux dimensions de la tension entre la religion introspective du sujet régénéré et la religion affirmative de la nation, entre Vinet, symbole de l'individualité régénérée, et le vin, symbole du terroir organiquement soudé par une ritualité partagée ; Gilliard définit cette tension comme « une passion » vaudoise, dans le sens d'un pathos, édificateur d'une identité dialectique. Le vin et Vinet tout comme le temple « national » et la chapelle « libriste » apparaissent comme deux composantes symboliques indissociables des mentalités vaudoises au plan de l'articulation entre peuple et avant-garde religieuse et morale dans l'expression d'une vérité antagonique et complémentaire.

Pour Gilliard, les deux dimensions de la passion vaudoise ne se complètent pas. Elles se distinguent et s'opposent. C'est pourquoi, « Vinet ne put devenir un peuple, il resta une chapelle », et là réside

⁸ Des Vallées du Piémont.

son échec. Cet échec se traduisit dans l'interrogation lancinante que se firent les Libristes sur leur incapacité à conquérir les masses. On peut se demander néanmoins si, en fin de compte, les fils de Vinet ne finirent pas par triompher en assurant le déploiement d'un esprit diffus de régénération morale habitant les politiques sociales que l'Etat providence fut finalement tenu d'instaurer. Face à l'impossibilité de croître dans une société de plus en plus sécularisée comme le devenait le canton de Vaud au début des années 1960, les descendants spirituels de Vinet comprirent que dans une telle société, rester une chapelle c'était glisser vers la secte ; ils préférèrent retourner vers l'église afin de la nourrir éventuellement de leur radicalité régénératrice, ou de ce qui en demeurait.

Dans ce sens, la fracture religieuse de 1847 ne s'acheva pas dans une fragmentation de type sectaire, mais dans une recomposition binaire du protestantisme vaudois au sein d'un organisme religieux unifié. La Loi du 19 mai 1863, et surtout celle du 18 novembre 1908 avaient « accentué la distinction entre le spirituel et le temporel, et accordé une plus grande indépendance à l'Eglise » nationale. Celle-ci s'accrut encore avec la naissance de la nouvelle organisation fruit de la fusion ; l'EERV bénéficia dès lors, dans un régime de reconnaissance par l'Etat, d'une grande autonomie laissant une large place à l'initiative des fidèles. Les anciens Libristes avaient tout loisir de l'investir de leur foi militante et de traduire au sein des masses en voie de déchristianisation les valeurs qui les animaient encore.

Toute commémoration ne parle jamais que de l'actualité et c'est sans aucun doute ce que nous venons de faire. La commémoration qui nous rassemble ne peut être que la relecture de la fracture et de la tension structurante qu'elle a induite et qui perdure encore aujourd'hui au sein de l'EERV. Dans ce sens, les 50 ans de la fusion ouvrent sur le présent et invitent à la nécessaire réflexion et au débat. Elle est double : d'une part, elle concerne les rapports du religieux au politique aujourd'hui et le type de régime de laïcité de l'Etat que nous souhaitons ; d'autre part elle amène à réfléchir à la redéfinition actuelle d'une église de masse en une église de minorité, nécessairement professante, dans un contexte de pluralisme accentué et de déchristianisation avancée. En espérant avoir ainsi posé les termes de notre commémoration et de ses défis, je vous remercie de votre aimable attention.

Jean-Pierre Bastian, professeur émérite de sociologie des religions à la Faculté de théologie protestante de l'Université de Strasbourg. Discours prononcé à Lausanne, Espace culturel des Terreaux, le 15 mars 2016.
